



CLASSIQUES
GARNIER

BERRÉGARD (Sandrine), « Chronique », *Cahiers Tristan L'Hermite*, XXXIV, 2012, *Tristan et la prose narrative de son temps : la fiction*, p. 99-101

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4018-2.p.0099](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4018-2.p.0099)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHRONIQUE

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 11 juin 2011 en Sorbonne.

Présents : Mmes V. Adam, S. Berrégard et C. Griffejoen ; MM. J.-P. Chauveau, A. Génétiot, L. Grove et A. Lanavère. – 17 pouvoirs reçus.

Présidence : A. Génétiot ; *secrétaire de séance* : S. Berrégard.

Rapport d'activité et rapport moral (présenté par Alain Génétiot). Alain Génétiot se félicite de la parution du numéro XXXII des *Cahiers, Textes / Images dans la poésie Louis XIII*, dont la qualité est rehaussée par de belles illustrations en couleurs et qui, malgré le décès de René Rougerie, a pu bénéficier du travail de l'imprimeur Plein Chant. Aux difficultés que l'Association a ainsi connues l'année dernière, et qui l'ont conduite à devenir seul éditeur de la revue, s'est ajouté le manque de disponibilité du trésorier, qui a obligé le Conseil d'Administration à se réunir de manière exceptionnelle le 1^{er} avril, afin de confier la trésorerie à Constance Griffejoen. Cette dernière espère recevoir prochainement le dossier que détient encore son prédécesseur, Patrick Riard, ce qui devrait contribuer à clarifier la situation. – Le 4 février s'est tenue au Centre de Musique Baroque de Versailles une journée d'étude consacrée à Tristan et la musique, dont l'organisation a été assurée par Alain Génétiot, avec le soutien financier de l'Université de Nancy, à laquelle il appartient. S'y sont succédées les interventions de Françoise Graziani (Université de Paris VIII), Emmanuel Bury (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), Georgie Durosoir (Centre de musique baroque de Versailles), Thomas Lecomte (Centre de musique baroque de Versailles) et Pierre Gatulle, ainsi qu'une lecture de vers de Tristan par Olivier Schneebeli (Centre de musique baroque de Versailles) et un concert d'airs de cour, offert par Sophie Landy et Thomas Dunford. Cette journée a remporté un vif succès et fera l'objet du numéro XXXIII des *Cahiers*, dont la publication est prévue à l'automne. – Le travail considérable dont s'est chargée Sandrine Berrégard l'hiver dernier en l'absence de diffuseur (envoi des *Cahiers* aux bibliothèques universitaires qui y sont abonnées, établissement des factures) a montré à quel point il était nécessaire de trouver un nouvel éditeur. Pour cela, Alain Génétiot s'est mis en rapport avec Claude Blum, le directeur des Classiques Garnier, qui accepte d'imprimer et de diffuser les *Cahiers* contre la somme de 1700 euros, largement couverte par la subvention de 2000 euros, que nous recevons chaque année du C.N.L. Alain Génétiot lit le contrat, qui reçoit l'assentiment de tous, même si certains points doivent encore être précisés : qu'en est-il, par exemple, de la mise en ligne des *Cahiers*, que la convention prévoit également, mais qui suppose que les adhérents seuls puissent y avoir accès ? Nous allons aussi proposer à Garnier de lui remettre les textes fin mars-début avril, pour une publication fin juin, comme c'était le cas autrefois. Si le principe des pages à découper est conservé, en revanche,

le papier de luxe ne sera plus réservé aux bienfaiteurs, mais utilisé pour l'ensemble des exemplaires. Véronique Adam propose alors, en signe de reconnaissance, que les bienfaiteurs soient cités dans les *Cahiers*. Enfin, Laurence Grove remercie Alain Génétiot des démarches qui ont permis l'établissement de ce contrat, lequel est adopté à l'unanimité, tandis que Véronique Adam adresse ses remerciements à Sandrine Berrégard pour le travail accompli cette année.

Rapport financier (présenté par Constance Griffejoen) :

Le solde au 31 décembre 2010 s'élève à 11 078,43 euros. Les recettes sont de 3 548 euros et se répartissent de la manière suivante : adhésions et abonnements = 1 548 euros ; subvention du C.N.L. = 2 000 euros. Quant aux dépenses, elles s'élèvent à 1 025,48 euros et se répartissent de la manière suivante : frais de gestion = 269,38 euros ; frais bancaires = 12,50 euros ; frais de promotion = 743,60 euros (c'est-à-dire : Salon de la Revue = 110 euros ; exemplaires offerts = 128 euros ; journées d'études = 505,60 euros).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité, et Alain Génétiot remercie Constance Griffejoen d'avoir réalisé ce travail en dépit des difficultés qu'elle a rencontrées.

Perspectives : Alain Génétiot suggère que nous récupérions les exemplaires des *Cahiers* que possède encore Rougerie, afin qu'ils puissent être vendus, à l'occasion d'événements, comme les journées d'études. – Alain Génétiot prévoit une participation au Salon de la Revue, qui se tiendra cette année du 14 au 16 octobre à l'Espace des Blancs-Manteaux à Paris, et, comme à l'accoutumée, l'Association partagera un stand avec les Amis de Théophile Gautier. Jean-Pierre Chauveau assure une nouvelle fois de sa présence. – Le numéro XXXIV, à paraître en 2012, sera dirigé par Véronique Adam, qui réunira des articles sur la fiction romanesque, en rapport avec *Le Page disgracié*. Elle a d'ores et déjà reçu l'accord de six auteurs, auxquels s'ajouteront sans doute de jeunes chercheurs, qu'il reste encore à recruter. – Le numéro XXXV, quant à lui, sera issu d'une journée d'étude que Laura Rescia, de l'Université de Turin, se propose d'organiser autour du thème : Croyances, incroyances – qui permettra notamment de poser la question du libertinage chez Tristan. La journée rassemblera des chercheurs italiens et français, en particulier Jean-Pierre Chauveau, qui a édité *L'Office de la sainte Vierge*, et Constance Griffejoen, qui vient de soutenir à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines une thèse sur le libertinage au XVII^e siècle. Reste à déterminer les modalités d'organisation : l'Université de Turin pourrait payer le déjeuner et mettre à disposition une salle de conférences, auquel cas les frais de transport et d'hébergement seraient pris en charge par les universités françaises. Véronique Adam suggère que la journée se déroule à l'Université de Grenoble, pour faciliter la venue de tous. Mais finalement, après discussion, il apparaît que la solution la plus simple est d'organiser la journée à Paris, à la Sorbonne ou à l'E.N.S., en février 2013, et de demander aux universités italiennes de financer le voyage de nos collègues étrangers. – Constance Griffejoen indique qu'elle pour-

rait à son tour organiser une journée d'étude, sur l'expression des valeurs aristocratiques dans la littérature de l'époque Louis XIII. – Enfin, Alain Lanavère renouvelle la proposition, qu'il avait déjà faite l'année dernière, de réunir des spécialistes de Tristan dans une émission radiophonique de trois heures. Cinq rubriques sont retenues : la biographie de Tristan, la réception de l'œuvre (en France et à l'étranger), le théâtre, la prose et la poésie – l'idée étant de faire appel, pour chacune d'elles, à deux ou trois personnes, qui agrémenteraient leurs analyses de lectures de textes. Véronique Adam, Sandrine Berrégard, Jean-Pierre Chauveau, Alain Génétiot, Françoise Graziani, Constance Griffejoen et Laurence Grove seraient ainsi disposés à participer à cette émission, dont l'enregistrement pourrait se faire à l'automne. – Laurence Grove signale enfin une exposition qui se déroule actuellement dans un musée de Glasgow et qui a pour sujet les emblèmes, parmi lesquels figurent ceux de Tristan.

Élection : Le Conseil d'Administration procède ensuite à l'élection statutaire du bureau. Alain Génétiot, président, Véronique Adam et Laurence Grove, vice-présidents, Sandrine Berrégard, secrétaire, et Constance Griffejoen, trésorière, sont reconduits dans leurs fonctions respectives. Par ailleurs, à la demande de Jean-Pierre Chauveau, Marie-Odile Sweetser, qui a régulièrement rendu compte des *Cahiers*, est élue au comité d'honneur. Enfin, la moitié renouvelable du Conseil d'Administration est réélue à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé, le président lève la séance.

Sandrine BERRÉGARD